

Vos questions / nos réponses

Que dois-je faire?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/05/2019 21:53

Bonjour

j'ai 16 ans et mon copain fume quotidiennement de la CBD (THC de synthèse). Je n'aime pas ça mais je ne trouve aucun argument contre cette drogue qui est indétectable aux tests, qui se fume en cigarette électronique (donc pas d'odeur) et qui ne serait pas dangereuse pour le cerveau (ce dont je ne crois pas). Le problème est que je n'arrive pas à le faire diminuer sa consommation et encore moins arrêter. Il n'est plus le même et je ne sais plus quoi faire..

Mise en ligne le 31/05/2019

Bonjour,

Nous entendons votre inquiétude quant à la consommation de CBD de votre copain.

Concernant ce nouveau produit, il n'est pas rare qu'il y ait confusion avec le cannabis. Il faut savoir que le CBD n'est pas du cannabis. C'est un des 2 cannabinoïdes (THC et CBD) du cannabis dont le taux varie beaucoup d'une variété de cannabis à l'autre. Il n'a pas de propriétés psychoactives, contrairement au THC, mais aurait plutôt des propriétés de détente.

Nous ne savons pas quel type de CBD votre copain consomme.

Il existe en effet plusieurs sortes de CBD et dont la dangerosité du produit varie en fonction de la quantité de THC (entre 0,2% et 20%) mais également d'un usager à l'autre.

En France, le CBD est soumis à un contrôle strict de l'état. Il ne peut être vendu, façon légale, que lorsqu'il contient moins de 0,2% de THC et qu'il est fabriqué à partir de chanvre ne dépassant pas ce taux. C'est ce CBD qui ne serait pas détectable aux tests de dépistage.

Vous nous dites que le comportement de votre ami a changé. On pourrait ainsi supposer soit que les raisons de son changement ne sont pas toutes liées à sa consommation, soit qu'il consomme du CBD contenant du THC en quantité assez importante pour que ça l'impacte de la sorte.

Dans tous les cas, il serait intéressant d'essayer de comprendre ce que lui apporte le CBD, à quoi cela viendrait répondre. Peut-être que votre copain traverse une période difficile pour lui émotionnellement !?

Comme dans toutes dépendances, si dépendance il y a, on ne peut pas forcer quelqu'un à ne plus consommer si lui-même ne le souhaite pas. C'est pour cela que nous vous conseillons de ne pas rester centrée sur le produit en lui-même mais plus sur les raisons qui l'amènent à en consommer.

Il semble également important que vous arriviez à lui verbaliser l'impact que cela a sur vous et que vous identifiez vos propres limites.

Pour toutes autres questions ou pour une discussion plus approfondie, sachez que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 0800231313, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet www.drogues-info-service.fr, tous les jours de 14h à minuit.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)